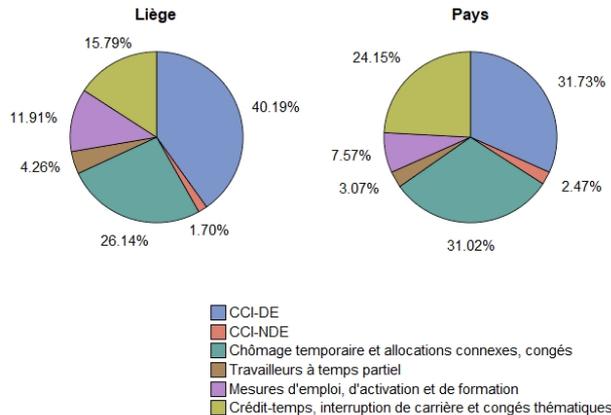


Entité: Liège



Directeur: Marianne LEMAIRE
 Nombre d'agents: 209
 Nombre en équivalents à temps plein: 172

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	525.900	7,1
Assurés contre le chômage (2)	254.627	6,7
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	216.270	6,5
Taux du chômage (4)	11,9	

Vision globale 2021	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Ocrot du droit aux allocations (dossiers introduits)	176.061	9,5
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.810	12,5
Dossiers litiges achevés	8.485	7,6
Contrôles achevés	10.039	8,9
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	3.387	6,8
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	8	2,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	824,6	8,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	665,3	9,1
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	65,5	15,6
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	9,6	9,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	25.856	9,8	
		Après études	4.559	17,5	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.514	7,7	
		Chômage avec complément d'entreprise	1.155	10,6	
		Allocation de sauvegarde	243	10,4	
		Hommes	18.957	10,6	
		Femmes	14.371	10,1	
		Chefs de ménage	10.111	11,4	
		Isolés	10.118	11,5	
		Cohabitants	13.099	9,0	
		Pas spécifié	0	6,5	
		Total	33.328	10,4	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	185	7,0
			Chômage avec complément d'entreprise	1.178	5,5
Chômeurs âgés	34		7,6		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	11		2,4		
Total	1.407	5,6			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	21.136	6,9		
	Parents d'accueil	85	10,8		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	376	13,3		
	Vacances jeunes	76	3,1		
	Vacances senior	3	1,8		
	Congés: soins d'accueil	3	2,5		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	3.481	11,4		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	55	12,2		
	Total	3.536	11,4		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	6.570	21,8	
		SINE	609	7,7	
	Mesures pour travailleurs	11	0,2		
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.375	5,8	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.236	14,4	
		Autres	1	0,6	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	33,3	
Allocation en compensation de licenciement		75	4,4		
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	1	17,0		
	Activités ALE ou APS	71	5,8		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.077	9,8	
		Sans allocations	114	12,1	
		Total	4.190	9,9	
	Crédit-temps	Avec allocations	3.665	4,0	
		Sans allocations	391	5,1	
		Total	4.056	4,1	
	Congés thématiques	Avec allocations	4.570	4,6	
		Sans allocations	281	5,6	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	190	1,0
		Aidants proches	2	1,7
		Congé parental	4.655	5,5
		Congé pour soins palliatifs	3	1,0
		Total	4.850	4,7
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		989	2,1
	Autres attestations		5.285	5,6
	Total		6.274	4,4

(1) Population au 1er janvier 2021 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2020. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2020; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2020 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).